

Objet : Personnel ouvrier – changement d'affectation

Réseaux : Réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française
Niveaux et Services : Tous niveaux
Période : Janvier 2010

- ↪ **Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire organisés par la Communauté française ;**
- ↪ **Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Communauté française ;**
- ↪ **Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, et des Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.**

Circulaire	Informative		
Emetteur	A.G.P.E - D.G.P.E.C.F. Bernard GORET Directeur général		
Destinataire	TOUT LE RESEAU DE LA CF		
Contact	Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française. Direction de la Carrière. Cellule opérations statutaires. Jacqueline ANCIAUX – Attachée - Bureau 3 ^E 346 boulevard Léopold II 44 - 1080 Bruxelles		
Document à renvoyer	OUI		
Date limite d'envoi	31 JANVIER 2010		
Objet	CHANGEMENT D'AFFECTATION DU PERSONNEL OUVRIER		

Renvois :

**Nombre de pages : texte : 5
annexes : 1 (10 pages)**

Téléphone pour duplicata : 02/413.39.43

Mots-clés : Personnel ouvrier – changement d'affectation

Objet : Membres du PERSONNEL OUVRIER – CHANGEMENT D’AFFECTATION (application des articles 210, 225 et 347 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d’enseignement organisé par la Communauté française).

J’attire votre attention sur les dispositions des articles précités qui prévoient que tout membre du personnel ouvrier peut, à sa demande, obtenir dans la fonction pour laquelle il est nommé à titre définitif, un changement d’affectation :

- 1° dans un emploi vacant d’un autre établissement de la zone ;
- 2° dans un emploi vacant au sein d’une autre zone.

Ces demandes motivées par des circonstances exceptionnelles doivent être introduites à l’aide des documents ci-annexés, **par pli recommandé**, auprès du Ministre, **POUR LE 31 JANVIER 2010 AU PLUS TARD** (la date de la poste fait foi), à l’adresse suivante :

Ministère de la Communauté française
 Direction générale des Personnels de l’enseignement de la Communauté française
 Direction de la carrière des personnels

Cellule opérations statutaires – Bureau 3E346

Boulevard Léopold II, 44
 1080 BRUXELLES

Les membres du personnel ouvrier qui sollicitent un changement d’affectation doivent renvoyer à l’adresse ci-avant les formulaires adéquats **sur lesquels ils auront renseigné les codes des établissements** où ils désirent être affectés. Il va de soi que moins ils renseignent d’établissements, moins ils ont de possibilités d’obtenir un changement d’affectation. Ces codes figurent sur les six listes d’emplois vacants annexées à la présente.

Les membres du personnel ouvrier, titulaires d’une fonction de recrutement, qui sollicitent le changement d’affectation visé au 1° adressent une copie de leur demande au Président de la Commission zonale d’affectation concernée.

Les membres du personnel ouvrier, titulaires d’une fonction de recrutement, qui sollicitent le changement d’affectation visé au 2°, et les membres du personnel ouvrier, titulaires d’une fonction de promotion, qui sollicitent le changement d’affectation visé au 1° ou au 2°, adressent une copie de leur demande au Président de la Commission interzonale d’affectation.

Les membres du personnel ouvrier qui sont **titulaires d’une fonction de sélection** peuvent également¹ solliciter un changement d’affectation visé au 1° (en adressant une copie de leur demande au Président de la Commission zonale d’affectation concernée) ou au 2° (en adressant une copie de leur demande au Président de la Commission interzonale d’affectation), mais dans la fonction de recrutement correspondant² à leur fonction de nomination. Il est à noter que les membres du personnel concernés, conservent le bénéfice de leur nomination dans cette fonction de sélection ainsi que leur échelle barémique. Pour introduire leur changement d’affectation, ils utiliseront les documents 210 RZ et/ou 210 RAZ.

Conformément à l’article 347 du décret du 12 mai 2004 précité, le membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif dans un établissement relevant d’un des groupes repris ci-après ne peut solliciter un changement que vers un établissement appartenant au même groupe :

- 1^{er} groupe : les établissements d’enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d’accueil ;
- 2^{ème} groupe : les établissements d’enseignement de promotion sociale ;
- 3^{ème} groupe : les Hautes Ecoles ;

¹ Article 341 du décret du 12 mai 2004.

² Le tableau des correspondances entre les fonctions de sélection et les fonctions de recrutement se trouve à la page 3.

4^{ème} groupe : les Ecoles supérieures des Arts ;

5^{ème} groupe : les Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Les quatre points repris ci-dessous sous forme de tableaux résument la procédure susmentionnée et en favoriseront la compréhension pour les membres du personnel ouvrier relevant de votre autorité.

1. Type et nature des fonctions de personnel ouvrier

Tableau des correspondances entre les types de fonctions

FONCTION DE RECRUTEMENT (Décret du 12/05/04)	(FONCTION DE SELECTION) (Article 341 - Décret du 12/05/04) ←←← changement d'affectation vers une fonction de recrutement uniquement	FONCTION DE PROMOTION (Décret du 12/05/04)
- aide-cuisinier		
- ouvrier d'entretien		
- ouvrier d'entretien qualifié	- <i>premier ouvrier d'entretien qualifié</i>	- premier ouvrier d'entretien qualifié-chef d'équipe - magasinier
- ouvrier qualifié	- <i>premier ouvrier qualifié</i>	- premier ouvrier qualifié-chef d'équipe - magasinier
- veilleur de nuit		
- cuisinier	- <i>premier cuisinier</i>	- premier cuisinier-chef d'équipe - magasinier
- préparateur	- <i>premier préparateur</i>	- premier préparateur-chef d'équipe
- mouleur	- <i>premier mouleur</i>	- magasinier
- relieur d'art	- <i>premier relieur d'art</i>	
- compositeur-typographe	- <i>premier compositeur-typographe</i>	
- opérateur-technicien	- <i>premier opérateur-technicien</i>	
- luthier-réparateur	- <i>premier luthier-réparateur</i>	

2. Fonctions de promotion

Je vous précise que, cette année, il n'y a pas d'emploi vacant dans les fonctions de promotion.

3. Liste des six zones d'affectation

N° de zone	Territoire de la zone	Président(e) de la zone
1	BRUXELLES	Monsieur Alain FAURE
2	PROVINCE DU BRABANT-WALLON	Monsieur Guy PATRIS
3	PROVINCE DE NAMUR	Monsieur Didier LETURCQ
4	PROVINCE DE LIEGE	Madame Emmanuelle WINDELS
5	PROVINCE DU LUXEMBOURG	Monsieur Bernard DUPONT
6	PROVINCE DU HAINAUT	Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE

4. Tableau récapitulatif des documents à utiliser et de l'endroit³ où les envoyer

Fonction de nomination	Zone	Nom du document	Président de la Commission :
RECRUTEMENT	MÊME ZONE	210 R.Z.	ZONALE

³ L'adresse exacte de la Commission interzonale et des Commissions zonales figure dans les pages qui suivent.

RECRUTEMENT	AUTRE ZONE	210 R.A.Z.	INTERZONALE
SELECTION	MÊME ZONE	210 R.Z.	ZONALE
SELECTION	AUTRE ZONE	210 R.A.Z.	INTERZONALE

Rappels s'adressant aux membres du personnel ouvrier concernés:

- Vous ne pouvez demander un changement d'affectation que dans une fonction de même type et de même nature que votre fonction de nomination (Cf. Tableau 1. – page 3.)

Ex : un cuisinier (fonction de recrutement) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de cuisinier.

EX : un premier cuisinier (fonction de sélection) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de cuisinier (fonction de recrutement).

- Vous ne pouvez demander un changement d'affectation que vers un établissement du même groupe⁴ que celui dont fait partie l'établissement dans lequel vous travaillez

Ex : un cuisinier travaillant dans un Athénée royal ne peut demander à aller que vers les établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d'accueil.

Ex : un ouvrier d'entretien travaillant dans une Haute Ecole ne peut demander à aller que vers les Hautes Ecoles du réseau de la Communauté française.

Ex : un aide-cuisinier travaillant dans un Centre de dépaysement et de plein air ne peut demander à aller que vers les Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Vous trouverez ci-dessous un exemple⁵:

Un aide-cuisinier nommé à l'AR de Jambes (fonction de Recrutement – zone n° 3 de Namur)

Il peut demander un changement d'affectation vers :

un ou plusieurs établissements de la même zone où il est affecté

Etablissement	Document à utiliser	ZONE	Commission	Président
EFACF - VEDRIN	210 R.Z	3 - NAMUR	ZONALE	Monsieur Didier LETURCQ
AR - ROCHEFORT				

un ou plusieurs établissements dans une ou plusieurs zones autres que celle où il est affecté

Etablissement	Document utiliser	ZONE	Commission	Président
AR – SOUMAGNE	210 R.A.Z.	4 - LIEGE	INTERZONALE	Monsieur Bernard GORET
EFACF - ETALLE		5 - LUXEMBOURG		
AR – ATH		6 – HAINAUT		
EFACF – FLOBECQ				

⁴ Les groupes sont énumérés au bas de la page 2.

⁵ Cet exemple vaut pour toutes les fonctions.

un ou plusieurs établissements dans la même zone où il est affecté, ou dans une ou plusieurs zones autres que celle où il est affecté

Etablissement	Document à utiliser	ZONE	Commission	Président
AR - ROCHEFORT	210 R.Z	3 - NAMUR	ZONALE	Monsieur Didier LETURCQ
IACF - COUVIN		3 - NAMUR		
AR - SOUMAGNE	210 R.A.Z.	4 - LIEGE	INTERZONALE	Monsieur Bernard GORET
AR – ATH		6 – HAINAUT		

Je vous invite à informer les membres du personnel ouvrier de votre établissement des dispositions susmentionnées, y compris les personnes temporairement éloignées du service.

Je vous en remercie à l'avance.

Le Directeur général,

Bernard GORET.

PERSONNEL OUVRIER

ARTICLE 210 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT

DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

DANS UN EMPLOI VACANT D'UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE

NOM, Prénom:.....

Matricule:

Rue:N°

Code postal : Localité:

Type de fonction à laquelle vous êtes nommé (e): **RECRUTEMENT / SELECTION¹**

Nature de la fonction :

Dénomination et adresse complète de l'établissement dans lequel vous êtes nommé à titre définitif :

Vous voudrez bien reporter, dans le tableau ci-dessous, le code et le nom de/des (l')établissement(s) vers lequel(s) vous souhaitez obtenir un changement d'affectation:

CODE	Nom de l'établissement et localité

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :

Date : _____

Signature :

¹ Biffer la mention inutile

Adresses administratives

du Président de la commission interzonale d'affectation
et
des Présidents des commissions zonales d'affectation

Monsieur Bernard GORET
Président de la **Commission interzonale**
d'affectation
Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de
l'enseignement de la Communauté française
Bureau 3^E303
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Monsieur Alain FAURE
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone de **Bruxelles**
City Center I
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
Bureau 1G57
1000 BRUXELLES

Monsieur Didier LETURCQ
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone de **Namur**
Rue des Nobles, 81
5003 SAINT-MARC

Monsieur Bernard DUPONT
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone du **Luxembourg**
Athénée royal
Chaussée d'Houffalize, 3
6600 BASTOGNE

Monsieur Guy PATRIS
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone du **Brabant**
Wallon
Direction générale des personnels de
l'enseignement de la Communauté française
Boulevard Léopold II, 44, bureau 3^E314
1080 BRUXELLES

Madame Emmanuelle WINDELS
Présidente de la **Commission zonale**
d'affectation du personnel ouvrier de la zone de
Liège – Direction déconcentrée de Liège
Rue d'Ougrée, 65
4031 ANGLEUR

Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE
Président de la **Commission zonale** d'affectation
du personnel ouvrier de la zone du **Hainaut**
Direction déconcentrée du Hainaut
Avenue des Alliés, 2
6000 CHARLEROI

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 1 : BRUXELLES-CAPITALE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
19	IACF	LAEKEN-STROMBEEK-BEVER	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
45	AR	JETTE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
69	IACF	UCCLE (DE FRE)	RECRUTEMEN T	Opérateur-technicien
58	AR	AUDERGHEM	RECRUTEMEN T	Préparateur

2. Hautes Ecoles

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
11	HAUTE ECOLE	PAUL-HENRI SPAAK BRUXELLES	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 2 : BRABANT WALLON

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
108	EFACF	TUBIZE-RENARD	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
104/1	AR	RIVA BELLA BRAINE-L'ALLEUD	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
104/2	AR	RIVA BELLA BRAINE-L'ALLEUD	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
84	AR	RIXENSART	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
88	AR	PAUL DELVAUX OTTIGNIES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
89	AR	JODOIGNE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 3 : NAMUR

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
331	IACF	COUVIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
279	IE spécialisé CF	MARIETTE DELAHAUT JAMBES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
287	AR	BAUDOUIN IER JEMEPPE-SUR-SAMBRE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
320/1	IACF	ANNE FRANCK PHILIPPEVILLE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
320/2	IACF	ANNE FRANCK PHILIPPEVILLE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
315/1	AR	ROBERT GRUSLIN ROCHEFORT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
315/2	AR	ROBERT GRUSLIN ROCHEFORT	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
315/3	AR	ROBERT GRUSLIN ROCHEFORT	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
256/1	EFACF	VEDRIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
256/2	EFACF	VEDRIN	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
284	EFACF	SOMBREFFE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
326	AR	FLORENNES	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
294	EFACF	EGHEZEE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
298/1	AR	ADOLPHE SAX DINANT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
298/2	AR	ADOLPHE SAX DINANT	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
330	HACF	LES AUBEPINES MARIEMBOURG	RECRUTEMEN T	Cuisinier

2. Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française : le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
314	Centre de dépaysement et de plein air de la CF	HAN-SUR-LESSE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 4 : LIEGE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
240	EFACF	LIERNEUX	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
121	AR	ATLAS LIEGE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
130	AR	CHENEE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
230	AR/Ecole d'hôtellerie	SPA	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
196	AR	SOUMAGNE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
178	IACF	L'EUROPE HUY	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
225/1	IACF	LE BRITANNIQUE SPA	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
239	EFACF	STOUMONT	RECRUTEMEN T	Cuisinier
219	EFACF	LIMBOURG	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
231	AR	AYWAILLE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
184	EE spécialisé fondamenta I CF	AMAY	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
125	AR	CHARLEMAGNE JUPILLE-SUR- MEUSE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
174	AR	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
199	EFACF	HERVE-BATTICE	RECRUTEMEN T	Cuisinier
225/2	IACF	LE BRITANNIQUE SPA	RECRUTEMEN T	Cuisinier

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 5 : LUXEMBOURG

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
603	IACF	VIRTON	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
441	ITCF	CENTRE ARDENNE LIBRAMONT	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
445	AR	GILBERT ET GERMAIN GILSON IZEL	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
418	EFACF	ETALLE	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
447	AR	BOUILLON-PALISEUL	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
426	HACF	SAINTE-MARD	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
408	AR	MARCHE-BOMAL	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien

2. Hautes Ecoles

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
408	Haute Ecole	ROBERT SCHUMAN ARLON	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

ZONE 6 : HAINAUT

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
350/1	AR	LES MARLAIRES GOSSELIES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
350/2	AR	LES MARLAIRES GOSSELIES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
366/1	EFACF	FRASNES-LEZ-GOSSELIES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
366/2	EFACF	FRASNES-LEZ-GOSSELIES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
572	AR	ATH	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
584/1	EFACF	FLOBECQ	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
584/2	EFACF	FLOBECQ	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
568	AR	FERNAND JACQUEMIN COMINES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
592	EFACF	QUEVAUCAMPS	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
354	EE spécialisé CF	NALINNES	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
502	IACF	LE ROEULX	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier
372	EFACF	GERPINNES	RECRUTEMEN T	Cuisinier
565	EFACF	HERSEAUX	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
371	AR	PONT-A-CELLES	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
513	AR	BINCHE	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
343	AR	YVONNE VIESLET MARCHIENNE-AU-PONT	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien qualifié
563	ITCF	MOUSCRON	RECRUTEMEN T	Ouvrier d'entretien
355	AR	LOUIS DELATTRE FONTAINE- L'EVEQUE	RECRUTEMEN T	Préparateur
583	HACF	LESSINES	RECRUTEMEN T	Veilleur de nuit

2. Hautes Ecoles

<u>Code</u>	<u>Nom de l'établissement & Localité</u>		<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
481	Haute Ecole	DU HAINAUT MONS	RECRUTEMEN T	Aide-cuisinier